

**MAIRIE DE SOPPE-LE-BAS**  
1 rue de Guewenheim  
68780 SOPPE-LE-BAS



# Soppe au fil de l'info n°7 !

Téléphone : 03 89 26 90 68  
Mail : [mairie@soppe-le-bas.fr](mailto:mairie@soppe-le-bas.fr)  
Internet : [www.soppe-le-bas.fr](http://www.soppe-le-bas.fr)  
Facebook : commune de Soppe le Bas

## **HORAIRES D'OUVERTURE DE LA MAIRIE**

Lundi : de 17h00 à 19h00  
Mercredi : de 08h30 à 11h30  
Vendredi : de 10h00 à 12h00  
Permanence **du maire et des adjoints sur rendez-vous**

**Dépôt légal** : 18 juin 2022

**Directeur de publication** : Jean-Julien WEISS

**Responsable communication** : Brigitte WALTER

**Imprimé par** : Doller Graphiques

**Ne pas jeter sur la voie publique**



*"La beauté est une fleur de l'été qui n'attend que la lueur du soleil pour se faner"*

*Steevens Toussaint*



### **Rappel déchèterie mobile**

La déchèterie mobile stationnera à Soppe-le-Bas sur le parking de l'ancienne mairie,  
le mardi 12 juillet de 16h00 à 19h00

### C'était il y a 100 ans (2/4)

1922. Entretien des chemins communaux. Le 25 avril, le conseil municipal demande à l'entrepreneur Vincent Parisot de morceler dans la semaine les pierres qu'il a transportées sur les chemins communaux, et de remettre en état une rigole souterraine servant de drainage dans la rue des Juifs. Le conseil prévoit également la commande de tuyaux : quinze éléments pour le Niedermattenweg, trois pour le Schlittenweg, trois pour le Ludersbachweg, huit pour la rue des Juifs et trois pour la Kleine Stöck. Une adjudication est prévue le dimanche suivant pour le comblement du Eckweg, près du terrain de Emile Wadel : la terre pourra être cherchée à la Vieille Route, elle sera bien aplanie et piétinée. Il faudra aussi conduire 5 m<sup>3</sup> de sable et de terre dans la rue de l'Eglise, et autant dans la rue des Juifs. Les matériaux pourront être pris dans la rivière près de grand pont.

En juin, le conseil charge le maire d'ordonner à l'entrepreneur Parisot de mettre avant tout en bon état la canalisation des eaux souterraines dans la rue des Juifs, selon les prescriptions du conseil municipal.

En septembre, le conseil décide d'adhérer à la Société Coopérative de Reconstruction des Bâtiments Communaux, en vue d'activer les travaux concernant la maison d'école, l'église, la cure et le poste de police.

En novembre, pour accélérer la remise en état des chemins, le conseil décide l'imposition de deux journées de prestations pour 1923. Mais la Sous-Préfecture de Thann n'approuve pas cette décision, en arguant qu'il n'y a plus lieu de revenir aux prestations. Le conseil persiste dans sa décision : « Depuis la guerre, les chemins ruraux sont dans un état lamentable. Pendant

la guerre, les propriétaires ne pouvaient pas labourer la plus grande partie des champs, et ce n'était que le militaire qui faisait usage des chemins. Depuis l'armistice on a défriché presque tous les champs, mais il reste à mettre en bon état les chemins ruraux. La commune n'a pas le crédit nécessaire pour une dépense pareille, car la recette des forêts nous manque. Les forêts étaient fort endommagées par la guerre et jusqu'à présent la commune n'a pas encore reçu des dommages de guerre, même pas les intérêts de la somme prévue. La commune ne voit pas un autre moyen pour la mise en bon état des chemins ruraux que l'imposition de quelques jours de prestations comme avant la guerre. » Le conseil décide la création d'un chemin de jonction entre la Vieille Route et le Mullerweg, grâce à l'achat d'une parcelle de 12,79 ares située dans le ban de Burnhaupt-le-Haut, et appartenant aux héritiers d'Achille Erhard. Il considère que la création de ce chemin a un intérêt communal, vu que nombre de cultivateurs du village y possèdent des parcelles et qu'ils disposeront d'un chemin beaucoup plus court.

Il décide aussi de prolonger la rue des Juifs jusqu'à la rue de Guéwenheim, mais revient sur sa décision faute de moyens financiers. (à suivre)

### Où se trouvait cette maison ?

Cette carte postale est connue de tous les collectionneurs, et a été utilisée par beaucoup de soldats de la guerre 14-18. Une dame de Besançon en a envoyé une à la mairie, en 1977, en souvenir de son oncle, Henri Galmiche, qui l'avait utilisée pour donner de ses nouvelles, qui a été tué le 3 novembre 1916 au ravin de la Fosse Douaumont et qui a disparu après l'avance allemande.

Et c'est un autre courrier, de 1983, qui permet de situer la maison. Un Soppois, Fernand Joseph Martin, demeurant en Bretagne, y parle de la vieille maison en torchis où habitait son père Jean-Baptiste, « située en dessous de la croix qui se trouve en haut de la côte de la route ». La maison n'existait plus en 1931. Elle se trouvait rue principale, entre la dernière maison à gauche, numéro 41, et le haut de la côte. Et il est fort probable que le grand poirier qui s'y trouve soit celui sur la carte postale, à gauche.

Pour l'anecdote, il signale aussi que sa grand-mère était la seule au village à parler le français, et pour cause : elle venait de Vauthiermont, et s'appelait Marie Charberet.



### Opération Ukraine !

**L'opération Solidarité Ukraine a suscité un bel élan de solidarité.**

Deux camions sont partis au magasin « Centrakor de Morschwiller ».

Nous remercions toutes les personnes et les associations du Vallon du Soultzbach qui ont apportés leur aide pour tenir les permanences, trier et emballer les marchandises.

Nous remercions aussi toutes les personnes qui, par leurs dons ont contribué à emmener en Ukraine, à des hommes, femmes et enfants, un peu de chaleur et d'espoir...



Message de l'association Nadiya\_Espoir !

La guerre en Ukraine continue et le soutien vers l'Ukraine ne fait que grandir. Un coup de projecteur sur la commune de Soppe le Bas qui a réalisé une collecte impressionnante en denrées alimentaires et objets de première nécessité et l'a déposée dans le magasin Centrakor. Mme Sophie Lichtin, adjointe au maire, nous a déposé personnellement tout un lot de matériel médical précieux pour l'Ukraine. Nous étions très émues par un dessin que nous avons trouvé dans un des cartons avec les jouets. MERCI beaucoup à la commune de Soppe le Bas pour votre mobilisation et pour votre contribution importante !

«Les Supers ASSMATS du Vallon du Soultzbach»  
sont disponibles pour accueillir  
vos supers bout'choux



Patience Douceur  
Autonomie Flexibilité



Organisées



Aude (référente)	06 77 49 91 44
Brigitte	03 89 82 59 45
Elisabeth	06 81 66 67 58
Lucienne	06 65 14 82 62
Maryline	06 25 28 71 78
Maud	03 67 11 16 04
	06 82 98 48 55
Nathalie	06 24 59 39 70
Sophie	06 87 06 27 67

8 ASSMATS  
du Vallon  
du  
Soultzbach



## L'orgue joue la star !



C'est en effectuant des recherches sur ses prédécesseurs organistes, que Mr Jean Charles Ablitzer, titulaire des Grandes Orgues de la Cathédrale de Belfort s'intéresse à Mr Jacques Louis BATTMANN, compositeur masopolitain.

Dans ses écrits ce dernier louait l'orgue RINKENBACH de Soppe-le-Bas et notamment son fameux jeu de physarmonica dont ne subsiste aujourd'hui que deux exemplaires.

Voulant adjoindre à son ouvrage un « CD », un enregistrement a été effectué dernièrement par

Mr Ablitzer sur l'orgue de Soppe-le-Bas. Le tout sera prêt pour septembre/octobre 2022.

Le souhait de l'auteur ? Que quelques-unes des pièces écrites par son prédécesseur se fassent entendre un jour dans notre église.



## Marchés autour du Stammtisch



Le « **Marché autour du Stammtisch** » a été reconduit dans notre village.

Organisée par le Comité des fêtes, cette manifestation a réuni, sous une météo propice aux échanges et aux rencontres, villageois et artisans. La nouveauté de cette saison, c'est que chaque association vous proposera le repas de midi. Ce dernier sera à réserver quelques jours avant chaque marché. On vous proposera également des tartes flambées à manger sur le pouce ou pour accompagner votre apéro. Les amateurs de

desserts ne seront pas oubliés.

Compte tenu du succès de cette « nouvelle saison », de nouveaux stands sont annoncés et les exposants de la première heure ont déjà confirmé leur participation pour les dimanches 3 juillet et 7 août.



La présidente du Comité des fêtes remercie chaleureusement le public, les exposants, commerçants, artisans et artistes venus en nombre.

L'école maternelle était bien présente au premier Stammtisch du 8 mai avec une vente de plants de légumes, de fleurs que les enfants ont fait pousser à l'école !! Cette vente permet de financer l'achat de matériel de jardinage.



José WIOLAND, éleveur de chevaux réputé, bien connu dans le monde associatif local, était, quant à lui, heureux de faire partager son amour des chevaux et des lapins avec les enfants venus nombreux.

Le deuxième Stammtisch organisé par Les Vergers du Soultzbach a rencontré un vif succès. L'ambiance était de mise et petits et grands ont pu se régaler avec les mets concoctés par toute l'équipe. Une démonstration du savoir-faire en matière de greffe d'arbres a été proposée.

**MERCI À TOUS !**

# École !

## De beaux projets à l'école maternelle

Le printemps a été riche en apprentissages scientifiques à l'école maternelle : l'observation du vivant avec les animaux, l'accueil de poussins nés à l'école, des plantations à grande échelle pour une vente de plants au Stammtisch, réalisation de plantations dans nos carrés de jardin et la butte de permaculture. Nous tenons à remercier le Syndicat Intercommunal, l'Association des parents du Soultzbach (APVS) et les personnes ayant participé à la trousse à projet (dont le GMF) qui ont permis de financer notre projet.



Les premiers nés après 21 jours de grande impatience pour petits et grands Câlin, Chocolat, Biene et Coquine (Coquin ...) et 6 autres ont suivi.

Un partenariat avec le périscolaire proche permet de recycler une partie des déchets que les enfants ramènent pour nourrir les poussins.

L'accueil des poussins est un apprentissage du respect de l'animal : être calme dans l'enclos, ne pas crier ou s'agiter, laisser des moments calmes, ne pas donner n'importe quelle nourriture .... 3 ou 4 poulettes seront gardées à l'école. Le périscolaire ainsi que des

parents interviendront pour leurs soins pendant les vacances. Les autres seront placés dans des familles de l'école ou du voisinage.

Merci aux parents et à Joseph JENN pour l'installation de l'enclos, poulailler, portillon et installation du récupérateur.



## Les plantations :

Grâce à des graines récupérées ou données, les enfants ont réalisé des semis de tomates, fleurs, courges diverses... Beaucoup de plants ont été vendus au premier Stammtisch de Soppe-le-Bas ce qui permet de financer l'entretien du poulailler.

Certains des plants ont été installés dans notre magnifique cour.

Agnès Dutournier



Manifestations à venir, à noter dans vos agendas !



**25 juin**  
**bûcher**  
organisé par  
la section citoyenne de  
Flore et Loisirs  
à partir de 18h

**3 juillet**  
**marché autour du**  
**Stammtisch**  
organisé par  
Flore et Loisirs  
Restauration sur place

**17 juillet**  
**marché St Vincent**  
organisé par l'Amicale  
des Sapeurs-Pompiers  
de Soppe-le-Bas

**7 août**  
**marché autour du**  
**Stammtisch**  
organisé par  
le comité des fêtes  
Restauration sur place

**13 et 14 août**   
**ciné est dans le pré**  
organisé par  
 le comité des fêtes  
à partir de 19h  
Restauration et buvette

**4 septembre**  
**marché autour du**  
**Stammtisch**  
organisé par  
le comité des fêtes  
Restauration sur place

    
**11 septembre**  
**Paëlla**  
organisé par  
Flore et Loisirs

**16 au 18 septembre**  
**Inauguration du**  
**parcours historique**  
**jours du Patrimoine**  
organisé par la section  
Histoire et Patrimoine de  
Flore et Loisirs

  
**24 septembre**  
**Journée Citoyenne**

  
**2 octobre**  
**marché autour du Stammtisch**  
organisé par  
les Vergers du Soultzbach  
Restauration sur place 



## Les Associations

### Flore et Loisirs : une association aux multiples facettes



Comme tous les ans, l'association Flore et Loisirs s'est acquittée ce printemps de sa mission d'embellissement du village en assurant la mise en place des décorations de Pâques, le 2 avril, et l'organisation des « plantations », le 21 mai.

Alors que la pause estivale approche pour la section « peinture », qui reprendra comme à l'accoutumée ses activités en septembre, les sections citoyennes et « histoire et patrimoine » travaillent d'arrache-pied à la préparation de la soirée festive autour du bûcher, qui aura lieu le 25 juin, et de l'inauguration du parcours historique, prévue pour le week-end des 17 et 18 septembre.



Pas de pause non plus pour les bénévoles qui s'occupent du fleurissement du village, toujours fidèles au poste pour l'embellissement de notre cadre de vie ! Deux nouveaux bacs à fleurs ronds de couleur ivoire sont venus embellir les entrées du village, rue de Diefmatten et rue de Guewenheim.

Flore et Loisirs tient à remercier tous les bénévoles qui œuvrent à l'embellissement et à l'animation du village en participant à ses diverses activités.

L'association, que vous retrouverez lors du marché autour du *Stammtisch* du 3 juillet, vous donne d'ores et déjà rendez-vous pour son traditionnel repas paëlla, dont la date a été fixée au 11 septembre. À bientôt !

#### ENVIE D'EN SAVOIR PLUS OU DE VOUS INVESTIR ?

Si vous souhaitez vous aussi participer aux activités de Flore et Loisirs ou simplement en savoir plus sur l'association, n'hésitez pas à prendre contact avec son président, Joseph WIOLAND, au 03 89 26 91 59.

La secrétaire Stéphanie GUTTIG

#### Section peinture

La saison s'achève, Michèle reprendra les cours en semaine impaire à partir du lundi 12 septembre. Deux options s'offrent à vous :

- Forfait journée de 09h30 à 17h00 pour 20€
- Forfait demi-journée de 14h00 à 17h00 pour 10€

Vous êtes tenté ? Contactez Michèle LUPORI au 06 06 40 32 14.

Responsable de la section peinture Michèle LUPORI



## Section citoyenne

### Animation Bûcher 25 juin

La section citoyenne de Flore et Loisirs vous invite à une soirée festive autour du traditionnel bûcher, dans une ambiance estivale. Venez danser, boire un verre et vous restaurer entre amis et voisins. Nous vous proposons des tartes flambées, saucisses blanches et merguez. Venez nombreux le samedi 25 juin à partir de 18 h derrière l'école, rue du Lauragais.



## Section Histoire et Patrimoine de Flore et Loisirs

Après plus de deux années de recherches et de travail, à l'occasion des Journées Européennes du Patrimoine, le parcours historique de Soppe-le-Bas sera inauguré le :

**samedi 17 septembre à 10h30.**

La section « Histoire et Patrimoine » de Flore et Loisirs vous donne rendez-vous

**les 17 et 18 septembre 2022**

pour un voyage dans le temps à la découverte de l'histoire et du patrimoine de Soppe-le-Bas.

Au programme : des visites commentées du parcours historique ainsi que des animations en différents points du village. Vous retrouverez tous les détails de l'événement dans le prospectus qui sera distribué ultérieurement dans vos boîtes aux lettres.

**Une date à noter dès à présent dans vos agendas !**

Responsable Philippe RICHARD  
17 rue de Guewenheim  
Soppe-le-Bas







## CCVDS Inauguration

Le 8 mars dernier, notre gestionnaire de paie, Mme Sandra Zimmermann a assisté à l'inauguration du Service de Gestion Comptable de Guebwiller, qui accueille depuis le début de l'année les services de la trésorerie de Masevaux-Niederbruck.

Rappel :

Service de Gestion Comptable de Guebwiller  
3 place Lecocq - 68500 GUEBWILLER  
0389749351

sgc.guebwiller@dgfp.finances.gouv.fr

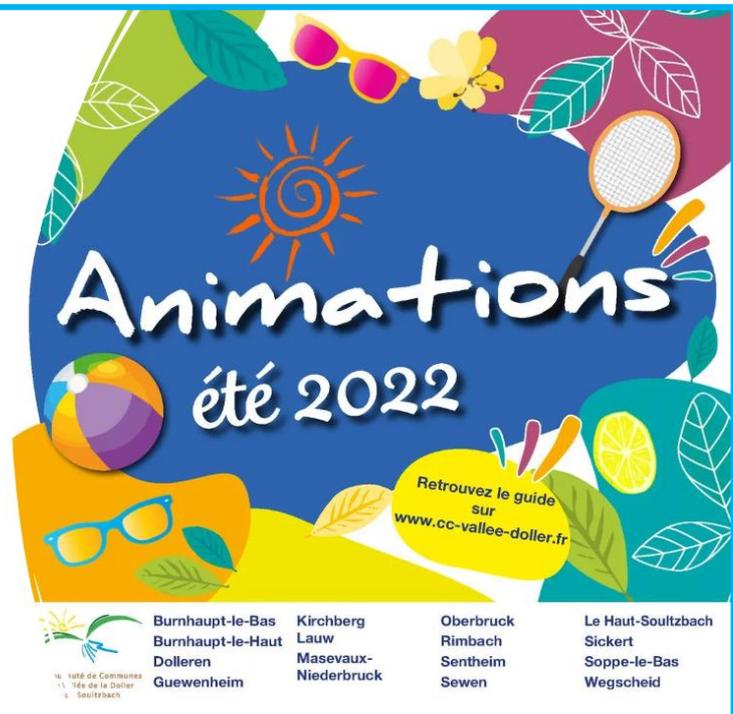
Accueil du public : lundi au vendredi 8h30 à 12h30



## Info guide Animations été 2022

Guide Animations été 2022  
de la Vallée de la Doller !

Pour info, vous pouvez  
consulter leur guide sur notre  
site internet via [lien CCVD](#)  
ou sur Facebook



## L'Informatique pour tous !

Le Centre Socio Culturel Créaliance, implanté sur la Vallée de la Doller et du Vallon Soultzbach, vous propose un cycle informatique pour les séniors, accessible quel que soit votre niveau.

15 séances seront proposées dès le 5 septembre au CSC de Masevaux, 2 rue de l'Ecole, de 15h30 à 16h30.

Cette activité vous permettra de mieux utiliser votre tablette ou ordinateur !

Un ramassage vous est proposé entre Sewen et Burnhaupt-le-Haut pour vous conduire à l'activité et vous ramener.

Renseignements et inscriptions au 03 89 82 43 12 ou par courriel : [service.admin@crealiance.org](mailto:service.admin@crealiance.org)



### Info sur carte nationale d'identité et passeport !

Démarches :

Anticipez vos demandes de CNI et PASSEPORT

Le nombre de demandes connaît une hausse importante depuis quelques semaines.

Pensez à faire votre pré-demande en ligne

Pour en savoir : <https://www.service-public.fr/particuliers/vos-droits/R45668>



### Vigilance au compte personnel de formation !



Dans le cadre de la lutte contre la fraude sur la plateforme Mon compte formation, le Ministère du travail, de l'emploi et de l'insertion en collaboration avec la Caisse des dépôts avisent les particuliers sur les bonnes pratiques à adopter pour éviter les arnaques. Appels, SMS, emails, publicités sur les réseaux, plusieurs fois par jour, les sollicitations relatives au compte personnel

de formation sont omniprésentes. Soyez vigilants ! Parmi ces nombreuses sollicitations, attention aux arnaques ! Voici quelques conseils pour les éviter et les signaler :

La Caisse des Dépôts, qui gère le dispositif du CPF, ne vous propose jamais d'offres commerciales et ne transmet jamais vos coordonnées à des tiers. Si un opérateur se fait passer pour un organisme officiel (phishing ou hameçonnage) : Raccrochez ! Ne cliquez sur aucun lien, ne rappelez aucun numéro !

Si l'opérateur vous pousse avec insistance à l'achat d'une formation ou vous propose en échange de l'inscription à une formation un bénéfice autre que l'apport pédagogique (par exemple des biens matériels ou de l'argent) : Il s'agit de démarchage abusif. Fuyez !

Vous pouvez signaler le démarchage abusif sur [SignalConso.gouv.fr](https://signalconso.gouv.fr) et vous inscrire sur [Bloctel](https://bloctel.gouv.fr) afin de ne plus être démarché par téléphone.

Votre crédit de droits à la formation de votre compte CPF est valable tout au long de votre vie professionnelle. Vous êtes le seul autorisé à vous connecter à votre compte personnel de formation sur la plateforme en ligne « Mon compte formation » et à vous inscrire à une offre de formation.

Ne transmettez pas vos données personnelles et n'agissez jamais dans la précipitation !

Pour vous connecter au service, connectez-vous uniquement sur le site officiel : [moncompteformation.gouv.fr](https://moncompteformation.gouv.fr)

Si vous n'arrivez plus à vous connecter, pensez avoir été victime de fraude, effectuez un signalement à : [moncompteformation.gouv.fr/espace-public/comment-signaler-une-escroquerie-sur-mon-compte-formation](https://moncompteformation.gouv.fr/espace-public/comment-signaler-une-escroquerie-sur-mon-compte-formation)

Retrouvez l'intégralité des arnaques et des conseils de prévention sur le site du Ministère du travail, de l'emploi et de l'insertion et sur le site de la Caisse des dépôts.



## Etat civil 2021 et 2022



### Naissance

Nathan le 15 avril 2022, fils de Alexandre LIEB et de Aline REUTENAUER.

Line le 20 mai 2022, fille de Mathieu HALM et de Emilie HIBSCHHERR.



### Mariage

CARNEIRO David et VURPILLOT Laura le 18 juin 2022.

WETTERER Jean- Christophe et ALFEN Adeline le 18 juin 2022



### Décès

EICHER Yves le 22 mars 2022 à MULHOUSE.



Recette de saison !

#### Tiramisu de cerises

- Ingrédients pour 6 verrines
- 2 oeufs – 250 g mascarpone – 100 g sucre – 600 g de cerises – 1 paquet de palet Breton – 6 feuilles de menthe pour la décoration
- Nettoyer et dénoyauter les cerises. En réserver quelques-unes pour la décoration. Faire cuire 10 minutes avec 30 g de sucre. Les égoutter, s'il reste trop de jus.
- Battre les jaunes d'œufs avec 70 g de sucre, ajouter le mascarpone et mélanger.
- Battre les blancs d'œufs en neige ferme, les incorporer délicatement à la préparation de mascarpone.
- Écraser les palets breton (pas trop fin). Réserver un peu de brisures pour la décoration.
- Dans les verrines de taille moyenne (j'ai pris des verres à vin - ballon à pied) mettre une couche de palets breton, une couche de mascarpone, une couche de cerise, une couche de mascarpone.
- Mettre au frais quelques heures, idéalement une nuit ou le matin pour le soir.
- Au moment de servir, décorer de quelques brisures de palets breton, d'une cerise et de feuilles de menthe. Déguster bien frais.

